

## **Appel à candidatures pour l'inscription au nouveau master professionnel co-construit en **Gestion des Assurances et Actuariat (GAA)**<sup>1</sup> de l'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises (ISCAE) au titre de l'année universitaire 2020/2021**

L'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises (ISCAE) organise un concours pour la sélection de candidats au nouveau mastère professionnel co-construit pour l'année universitaire 2020/2021.

Le master ainsi que la procédure de sélection sont présentés ci-dessous.

### **I. Présentation du master**

#### **1. Les objectifs généraux**

Le master GAA a pour objectif de :

- co-construire et mettre en place pour la première fois en Tunisie, un parcours de formation axé « Assurances », adapté aux besoins du secteur de l'Assurance et dont la finalité est d'avoir de futurs professionnels du métier ;
- faire bénéficier les étudiants des retours d'expérience des professionnels de l'Assurance (Directeurs, Experts en Assurance, Consultants, etc.) qui assureront des enseignements dans ledit parcours ;
- faciliter l'ouverture des étudiants sur le secteur de l'Assurance grâce à l'engagement des professionnels du métier qui assureront leur encadrement et leur suivi pendant et post cursus ;
- assurer une embauche certaine aux jeunes diplômés dans le secteur de l'Assurance grâce à la spécialisation du diplôme.

#### **2. Objectifs spécifiques**

Le master GAA a pour objectif de former des assureurs qui seront compétents à :

- gérer la souscription et la tarification des différents produits d'assurances automobile transport, risque divers, santé et vie ;
- maîtriser le processus sinistre de bout en bout par type de branche ;
- maîtriser la réassurance, son utilité et ses aspects conventionnels et facultatifs ;

---

<sup>1</sup> Sous réserve de l'accord du conseil des universités

- maîtriser les normes d'assurance nationales et internationales (IFRS, Solvency) ;
- maîtriser les aspects fiscaux et juridique du métier et conformément à la réglementation ;
- avoir une expertise multidisciplinaire en matière de finance internationale, contrôle de gestion, audit, marketing, processus pour pouvoir maîtriser une stratégie correcte à la compagnie.

### 3. Métiers visés et perspectives professionnelles

Nous pouvons les diviser en métiers actuels qui sont offerts par d'autres parcours de formation et métiers futurs qui seront uniquement offerts par ce master et qui est l'objectif même de la co-construction.

#### Les métiers actuels

L'actuariat, la gestion des placements, l'audit et le contrôle de gestion sont des métiers qui sont offerts par des masters professionnels existants.

#### Les métiers futurs

Ce master offre de plus les métiers futurs suivants :

- Souscripteurs automobile,
- Souscripteurs risque divers,
- Souscripteur santé,
- Souscripteur vie,
- Souscripteur transport,
- Gestionnaire des sinistres automobiles,
- Gestionnaire des sinistres risques divers,
- Gestionnaire des prestations (sinistres) santé,
- Gestionnaire des prestations (sinistres) vie,
- Contrôleur de gestion des assurances,
- Comptabilité Assurances,
- Gestionnaire de Risques,
- Pilote Projets interne,
- Agent d'assurance, apporteur d'affaires

## II. CAPACITE D'ACCUEIL ET PUBLIC CIBLE relatifs au master **professionnel co-construit Gestion des Assurances et Actuariat**

L'ISCAE informe les titulaires d'une maîtrise, d'une licence fondamentale ou d'une licence appliquée en comptabilité, en finance ou gestion des affaires que les candidatures pour l'inscription en master sont examinées sur dossier.

Les candidats au master professionnel co-construit doivent être titulaire d'une licence ou diplôme équivalent dans la discipline correspondant à ce master,

Type de Master	Intitulé du master	Nombre d'étudiants prévu	Spécialités demandées
MASTER PROFESSIONNEL	<b>Gestion des assurances et actuariat</b>	25 étudiants	Comptabilité, Finance, Gestion des Affaires ou équivalent

### III PROCEDURE ET CALENDRIER DE SELECTION du Master professionnel co-construit GAA

Les candidats sont sélectionnés par un jury universitaire (voir annexe n°1 pour sa composition). La sélection se fait en 6 étapes résumées dans le tableau suivant :

	Etape	Date à retenir
1	Dépôt de candidatures sur le site <a href="http://www.iscae.rnu.tn">www.iscae.rnu.tn</a>	Du 28 août au 6 septembre
2	Affichage de la liste des candidats présélectionnés et éventuellement des consignes pour la sélection définitive sur le site	9 septembre 2020
3	Dépôt du dossier administratif complet (version papier) des étudiants présélectionnés et des candidats en « hors quota » <sup>2</sup>	10 et 11 septembre 2020
4	Affichage de la liste des étudiants acceptés et de la liste d'attente sur le site <a href="http://www.iscae.rnu.tn">www.iscae.rnu.tn</a>	A partir du 14 septembre 2020
5	Inscription sur le site <a href="http://www.inscription.tn">www.inscription.tn</a>	Avant le 16 septembre 2020
6	Démarrage des cours	17 septembre 2020

<sup>2</sup> Le jury de recrutement de master prévoit la sélection d'un nombre de candidats en « hors quota » (le nombre sera fixé par ledit jury, en plus de l'effectif prévu). Ces candidatures en « hors quota » concernent les titulaires d'un diplôme universitaire étranger, ceux qui souffrent d'un handicap physique et ceux qui ont une activité professionnelle régulière depuis plus de 3 ans (justificatifs à l'appui) et titulaires des diplômes nécessaires. Les candidats en « hors quota » sont amenés à déposer seulement un dossier administratif (version papier) au bureau du master professionnel co-construit GAA (annexe 2).

### Etape 1 : dépôt de candidatures du 28 août au 6 septembre 2020

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré par un établissement universitaire tunisien sont invités à déposer leur candidature et saisir **toutes les informations requises** sur le site de l'ISCAE ([www.iscae.rnu.tn](http://www.iscae.rnu.tn)) et ce du vendredi 28 août au dimanche 6 septembre 2020.

#### NB.

- 1- Toute candidature parvenant hors délai ou incomplète ne sera pas prise en compte.
- 2- Toute information saisie par le candidat et qui s'avère fausse, après vérification par le jury de recrutement du master, entrainera systématiquement le rejet du dossier de candidature. Les candidats sont donc vivement invités à vérifier les informations saisies.

### Etape 2 : présélection et affichage de la liste des candidats présélectionnés le 9 septembre 2020

Le jury de recrutement du master décidera du nombre de candidats présélectionnés et établira un classement de ces candidats sur la base du critère de la moyenne corrigée (MC) et de l'institution d'origine.

La moyenne corrigée est calculée, en tenant compte des informations saisies par le candidat sur le site de l'ISCAE, selon la formule suivante :

#### - pour les étudiants de l'ISCAE

$$MC = \frac{\text{moyenne corrigée 1} + \text{moyenne corrigée 2} + \text{moyenne corrigée 3}}{3} + \text{Bonus}$$

Avec :

Moyenne corrigée n = moyenne de l'année n – malus de l'année n

Avec :

Malus :

$$\left. \begin{array}{l} -0.5 \text{ pour chaque redoublement ;} \\ -0.25 \text{ pour chaque session de contrôle.} \end{array} \right\}$$

Bonus :

$$\left. \begin{array}{l} +0 \text{ si total crédit } \leq 150 ; \\ +0.5 \text{ si } 151 \leq \text{total crédit } \leq 165 ; \\ +1 \text{ si } 166 \leq \text{total crédit } \leq 180. \end{array} \right\}$$

#### - pour les étudiants hors ISCAE

$$MC = \frac{\text{moyenne corrigée 1} + \text{moyenne corrigée 2}}{2} + \text{Bonus}$$

Avec :

Moyenne corrigée n = moyenne de l'année n – malus de l'année n

Avec :

Malus :

$$\left\{ \begin{array}{l} -0.5 \text{ pour chaque redoublement ;} \\ -0.25 \text{ pour chaque session de contrôle.} \end{array} \right\}$$

Bonus :

$$\left\{ \begin{array}{l} +0 \text{ si total crédit des deux premières années } \leq 100 ; \\ +0.5 \text{ si } 101 \leq \text{total crédit des deux premières années } \leq 110 ; \\ +1 \text{ si } 111 \leq \text{total crédit des deux premières années } \leq 120. \end{array} \right\}$$

- *pour les étudiants titulaires d'une maîtrise*

$$MC = \frac{\text{moyenne corrigée 1} + \text{moyenne corrigée 2}}{2}$$

Avec : Moyenne corrigée 1 = (moyenne de l'année 1 – malus de l'année 1) + (moyenne de l'année 2 – malus de l'année 2)/2

Moyenne corrigée 2 = (moyenne de l'année 3 – malus de l'année 3) + (moyenne de l'année 4 – malus de l'année 4)/2

Avec :

Malus :

$$\left\{ \begin{array}{l} -0.5 \text{ pour chaque redoublement ;} \\ -0.25 \text{ pour chaque session de contrôle.} \end{array} \right\}$$

L'affichage de la liste des candidats présélectionnés se fera le 9 septembre sur le site de l'ISCAE ([www.iscae.rnu.tn](http://www.iscae.rnu.tn)).

Les candidats qui désirent contester les résultats de la présélection doivent formuler une demande écrite motivée et la déposer au bureau du mastère concerné au plus tard le 11 septembre 2020.

**Etape 3 : dépôt du dossier administratif complet des candidats présélectionnés et des candidats en « hors quota » le 10 et le 11 septembre 2020**

Le dépôt des dossiers administratifs (version papier) se fera par les candidats présélectionnés et ceux en « hors quota » au bureau du master GAA (voir annexe n°2) le 10 et le 11 septembre 2020. Tout dossier incomplet ou parvenant hors délais, ne sera pas pris en considération (le cachet de la poste ne faisant pas foi).

Le dossier administratif contient :

- 1- une copie de la CIN ;
- 2- une copie certifiée conforme du diplôme obtenu ou à défaut de l'attestation de réussite ;
- 3- une copie certifiée conforme de chaque relevé de notes des années de licence ;
- 4- une copie certifiée conforme du relevé de notes et de l'attestation du baccalauréat ;

- 5- tout autre document permettant d'étoffer le dossier du candidat lors de la sélection définitive, comme par exemple : certificats de langues, de comptabilité ou d'informatique, diplôme de mastère, attestation de stage, attestation de travail, attestation de participation à la vie associative, etc..) ;
- 6- une lettre de motivation ;
- 7- [pour les candidatures en « hors quota »] une ou plusieurs attestations de travail justifiant une expérience professionnelle de plus de trois ans.

**Etape 4 : affichage de la liste des étudiants acceptés et de la liste d'attente sur le site de l'ISCAE à partir du 14 septembre**

La liste des étudiants acceptés et la liste d'attente seront publiées sur le site de l'ISCAE ([www.iscae.rnu.tn](http://www.iscae.rnu.tn)) à partir du 14 septembre 2020. Les candidats seront classés par ordre de mérite dans les listes.

Les candidats qui désirent contester les résultats de la sélection définitive doivent formuler une demande écrite motivée et la déposer au bureau du master concerné au plus tard le 17 septembre 2020.

**Etape 5 : inscription sur le site [www.inscription.tn](http://www.inscription.tn) au plus tard le 16 septembre 2020**

Les étudiants acceptés doivent s'inscrire dans les délais fixés. A défaut d'inscription, tout étudiant non inscrit sera remplacé par l'étudiant le mieux classé dans la liste d'attente.

**Etape 6 : démarrage des cours le 17 septembre 2020**

**Annexe n°1 : Jury de sélection du master professionnel co-construit GAA**

MASTER	Membres du jury	Président du jury (président de la commission du master)
Master professionnel co-construit en gestion des assurances et actuariat	Mme Wided Bouaine Mme Ferihane Boubaker Mme Monjeya Chably Mr Fethi El Bekri Mme Samiha Gharbi Mme kawther Korbi Mr Mehdi Masmoudi	Mme Wided Bouaine

**Annexe n°2 : bureau du master professionnel co-construit GAA**

MASTER	LOCALISATION	RESPONSABLE ADMINISTRATIF
Master professionnel co-construit en gestion des assurances et actuariat	RDC- Bureau A001	Mme Fadhila Kachboura

**1 ère année master semestre Niveau 01\_M1**

		Cours	Travaux dirigés (TD)	Travaux pratique (TP)	Crédit Par élément	Total unité	Coefficient Par élément	Total unité	Contrôle continu	Régime mixte
<b>UE 1 : techniques d'assurances non vie</b>	<b>Assurance auto</b>	63			4	8	2	4		×
	<b>Assurance transport</b>	42			4		2			×
<b>UE 2 : Difficultés comptables</b>	<b>Comptabilité des assurances</b>	63			4	4	2	2		×
<b>UE 3 : droit et fiscalité des assurances</b>	<b>Fiscalité directe et indirecte et fiscalité des assurances,</b>	42			4	6	2	3		×
	<b>Droit des assurances</b>	21			2		1			×
<b>UE 4 Actuariat et normes de solvabilité II</b>	<b>Actuariat</b>	42			4	4	2	2		×
	<b>Normes de solvabilité II</b>	42			4	4	2	2		×
<b>UE5:Economie</b>	<b>Economie</b>	21			2	2	1	1		×
<b>UE 6 : Anglais</b>	<b>Anglais</b>	21			2	2	1	1		×
	<b>Total</b>	<b>357</b>			<b>30</b>	30	15	15		×

**1 ère année master semestre Niveau02\_M1**

<b>UE 7 : Techniques d'assurances</b>	<b>Assurances santé</b>	42			4	8	2	4		×
	<b>Assurances</b>	42			4		2			×

<b>non vie II</b>	<b>incendie risque divers</b>									
<b>UE 8: Finance</b>	<b>Gestion des placements</b>	42			3	6	1,5	3		×
	<b>Finance internationale</b>	42			3		1,5			×
<b>UE 9 : Techniques de Réassurance</b>	<b>Réassurance</b>	42			4	4	2	2		×
<b>UE 10 : Norme IFRS assurances</b>	<b>Norme IFRS assurances</b>	42			2	2	1	1		×
<b>UE 11: droit et expertise judiciaire</b>	<b>Expertise judiciaire</b>	21			2	4	1	2		×
	<b>Droit international</b>	21			2		1			×
<b>UE 12 : Soft skills</b>	<b>Gestion de ressource humaine</b>	21			2	6	1	3		×
	<b>Marketing et communication</b>	21			2		1			×
	<b>Informatique</b>	21			2		1			×
	<b>Total</b>	<b>357</b>			<b>30</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>15</b>		
<b>2ème année master semestre Niveau 01_M 2</b>										
<b>UE 13 : Technique d'assurance vie</b>	<b>Assurance temporaire et décès et Assurance épargne retraite</b>	42			4	4	2	3		×
<b>UE 14 : Gestion actif</b>	<b>Gestion actifs et passifs des</b>	42			4	7	2	3,5		×

passif et gestion des risques	assurances									
	Gestion des risques	42			3		1,5			×
UE 15 : Système d'information et maîtrise d'ouvrage	Processus Système d'information	42			4	7	2	3,5		×
	Maitrise d'ouvrage	42			3		1,5			×
UE 16 audit et contrôle interne	Audit et contrôle interne	42			4	4	2	2		×
UE 17 : Contrôle de gestion	Contrôle de gestion	63			4	4	2	2		×
UE 18 : stratégie et gouvernance	Stratégie	21			2	4	1	2		×
	Gouvernance et RSE	21			2		1			×
	<b>Total</b>	<b>357</b>			<b>30</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>15</b>		
<b>2ème année master semestre Niveau 02 M 2</b>										
UE 19 : préparation du mémoire de master professionnel co-construit	Stage				<b>30</b>					
	<b>Total</b>				<b>30</b>	<b>30</b>				